



Foire aux questions OGALCH

La section OGALCH (Option Grec Approfondi, Langue, Culture, Histoire) commence en 6ème et se termine à la fin de la 3ème. Elle ne concerne donc que le collège.

Cependant, il faut noter que, *depuis la réforme du bac*, la section OGALCH offre une certaine continuité au lycée via la DNL (Discipline Non Linguistique) en grec. En effet, un **BAC option DNL grec moderne** est mis en place à partir de cette année scolaire 2020-2021, concernant les disciplines scientifiques comme la physique et les mathématiques, enseignées en grec à partir de la 2^{nde} pour les élèves qui souhaitent passer ce **BAC option DNL grec moderne**.

L'objectif de la section OGALCH est de faire bénéficier à ses élèves :

- d'un enseignement bilingue (français et grec) et d'un passage plus facile d'une langue à l'autre ;
- d'un savant dosage de styles d'enseignement, avec la coexistence des professeurs bilingues mais de formation différente (française et grecque) ;
- d'un enrichissement du vocabulaire au niveau de la terminologie pour chaque discipline ;
- du développement de leurs capacités linguistiques en leur permettant de faire un récit, oral ou écrit, dans les deux langues ;
- de la « cohabitation » de deux cultures, à travers un enseignement à la fois linguistique mais aussi comprenant des disciplines non-linguistiques.

1. Quel est le niveau demandé pour entrer en OGALCH en 6ème ?

- Une bonne capacité d'apprentissage, une forte motivation et un intérêt pour le grec sont indispensables.
- Le niveau visé est le **A-2** et l'examen comprend **trois parties**: à partir d'un texte, explication de certains mots, questions de compréhension, compétence linguistique avec quelques exercices et expression écrite.
- Si les examens d'entrée se font en grec, une bonne capacité d'apprentissage dans les deux langues, **le français et le grec**, est nécessaire. En effet, les élèves de la section OGALCH se verront enseigner une partie du programme de l'éducation nationale française en grec mais continueront de bénéficier du même nombre d'heures d'enseignement en français. Leur programme sera donc chargé et il leur faudra maintenir une bonne capacité d'apprentissage en grec, mais aussi en français tout au long du collège, pour reprendre ensuite un lycée « classique » exclusivement en français, dernière ligne droite avant le baccalauréat.

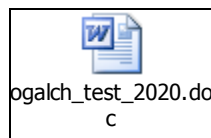
2. Qui va tester le niveau de l'enfant ?

Les professeurs du second degré qui enseignent en OGALCH sont chargés de l'organisation de cette évaluation.

Le niveau de grec est évalué à l'écrit seulement. Il n'y a pas d'examen oral.



Le nombre de places en OGALCH est limité. Ce nombre dépend chaque année des résultats des examens. Généralement, il varie autour de 25 places.



Vous trouverez, en exemple, l'examen de l'année 2020 :

3. Est – ce que mon enfant peut passer les deux examens OGALCH et SIB et choisir entre les deux en fonction de ses résultats ?

Oui, votre enfant peut s'inscrire aux deux examens, qui n'ont jamais lieu les mêmes jours, pour justement offrir la possibilité aux élèves de passer les deux.

S'il est sélectionné aux deux, il devra, dans un court laps de temps, se décider pour l'une des deux sections. Il est donc important de discuter longuement avec lui, avant les résultats, pour avoir une idée claire de son choix.

4. Comment sont attribuées les places ? Comment sommes – nous informés des résultats ?

- Les copies sont anonymes et numérotées par le directeur de l'école primaire. Les professeurs du secondaire qui les corrigent ne connaissent pas les noms des élèves qu'ils corrigent et qu'ils notent.
- Les copies sont classées de la plus note la plus élevée à la plus basse. L'école primaire envoie aux familles des **x** meilleures copies un courriel en les félicitant d'avoir été retenues pour la 6^{ème} section OGALCH. Ce chiffre **x** dépend du nombre de notes ex aequo et du nombre d'élèves maximum pour une classe de 6^{ème}. Il peut varier chaque année.
- L'admission définitive ne sera effective que si l'élève obtient son passage dans la classe supérieure et sera validée par une commission présidée par Mr. Ganier, Proviseur du LFHED.
- Les élèves qui ont réussi l'examen mais qui ne se trouvent pas dans la liste initiale de sélection, sont considérés comme « **suppléants** » et reçoivent un courriel de félicitation pour la réussite à l'examen, leur expliquant qu'ils sont sur liste d'attente.
- Les élèves qui ont été sélectionnés aux deux sections OGALCH et SIB, reçoivent un courriel en ce sens, leur demandant de choisir entre les deux sections et d'en informer très rapidement l'école primaire (en général, une date limite leur est donnée), afin de « libérer » leur place dans une des deux sections pour les prochains suppléants sur des listes.
- Un nouveau courriel est envoyé aux prochains suppléants sur les listes pour les informer qu'une place s'est libérée et qu'ils ont été sélectionnés.
- Les élèves qui n'ont pas le niveau requis reçoivent un courriel les informant qu'ils n'ont pas réussi leur examen. Les notes en-dessous de 10/20 sont éliminatoires.
- Lorsque toutes les places ont été attribuées, un dernier courriel aux élèves suppléants les informe qu'aucune place ne leur a été attribuée.



- Les notes obtenues par les élèves ne sont pas communiquées, ni aux élèves, ni aux parents, afin de ne pas encourager l'esprit de comparaison entre eux.
- Les copies d'examen ne sont pas rendues aux élèves. Elles sont conservées dans le bureau du proviseur.

5. Si j'inscris mon enfant aux examens d'OGALCH, est-il obligé ensuite de suivre cette section ? Ou peut-il changer d'avis ?

Il peut changer d'avis.

Si votre enfant est sélectionné en OGALCH, un courriel vous est envoyé pour vous demander d'informer le plus rapidement le secrétariat de l'école primaire de votre confirmation ou infirmation. Si vous nous indiquez qu'il ne souhaite plus entrer en 6^{ème} OGALCH, sa place sera attribuée au prochain élève suppléant. C'est la raison pour laquelle il vous est demandé de nous informer le plus rapidement possible.

6. Mon enfant peut-il retourner en section classique ? A quel moment ?

Votre enfant ne pourra pas retourner en section classique en cours d'année.

Par contre, il pourra demander à réintégrer une section classique pour l'année scolaire suivante, c'est-à-dire qu'en fin de 6^{ème}, il pourra demander à passer en 5^{ème} classique, ou à la fin de la 5^{ème}, il pourra demander à passer en 4^{ème} classe, etc... Cela demeure, bien évidemment, exceptionnel. Les enfants s'engagent à poursuivre l'ensemble des années du collège en section OGALCH.

7. Mon enfant peut-il rejoindre la section OGALCH directement en 5^e ? en 4^e ?

Des examens sont prévus pour rejoindre la section OGALCH directement en 5^e et même en 4^e. Ces examens sont ouverts à tous les élèves :

- qui n'ont pas réussi l'examen OGALCH en fin de CM2 et on suivi une 6^e classique,
- qui n'ont pas tenté d'entrer en OGALCH en fin de CM2 et souhaitent rejoindre la section OGALCH directement en 5^e (ou même directement en 4^e).

L'entrée en section OGALCH de ces élèves en 5^e et en 4^e reste conditionnée à ce qu'il y ait des places disponibles dans cette section en 5^e et en 4^e.

Il va de soi que les élèves qui sont entrés en OGALCH en 6^e **ne repassent pas** d' « examen d'entrée » chaque année et sont automatiquement inscrits en section OGALCH l'année suivante jusqu'en 3^e.

8. A quelle heure mon enfant terminera-t-il les cours en 6ème ?

Il est rappelé que les élèves de la section OGALCH continueront de bénéficier du même nombre d'heures d'enseignement en français. Leur programme sera donc chargé. Il est donc possible que les cours se terminent plusieurs fois par semaine à 16h25.



9. Quels sont les cours en section OGALCH tout au long du collège ?

| Matière | classe | heures | Explications |
|-----------------------|------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Histoire & géographie | 6e, 5e, 4e | 4h | 2h en grec et 2h en français |
| | 3e | 1h | Histoire grecque du XXe siècle |
| Grec ancien | 5e | 2h | Initiation au grec ancien avec un professeur de grec |
| | 4e | 2h | Grec ancien avec un professeur de grec |
| | 3e | 3h | ECLA (= programme du ministère de l'éducation nationale française pour l'Enseignement Commun des Langues Anciennes, soit grec ancien et latin - pour le reste, le programme du Brevet est respecté) avec un professeur de français et latin |

10. Mon enfant pourra – t – il encore faire de l'Anglais ?

Oui, l'enseignement de l'Anglais est obligatoire pour tous les élèves. Ils continueront de bénéficier de 3h d'Anglais par semaine.

Par ailleurs, ils devront choisir également une nouvelle langue étrangère en 5^{ème} (allemand, espagnol, italien).

11. Quel est le programme et quels manuels faut-il avoir ?

Sur les programmes :

Les chapitres **d'Histoire** enseignés en grec sont :

- Antiquité classique grecque
- Alexandre le Grand
- Rome, la fondation, la république, l'empire
- Chine, la civilisation des Khan

(dans le cadre de la période historique « De l'Antiquité jusqu'au Moyen âge »)

Les chapitres de **Géographie** enseignés en grec sont :

- Les littoraux
- Les grandes villes du monde développé et en développement (villes européennes, villes nord-américaines, villes du tiers-monde)

(dans le cadre du sujet « Comment est habitée la planète ? »)

Le chapitre **d'Éducation civique** enseigné en grec est :

- Comment fonctionne le Collège ?

Sur le matériel utilisé :

- Une **brochure de 65 pages** avec les textes des cours et les principaux documents textuels en grec est distribué aux élèves au début de l'année scolaire.
- Une **référence à des documents iconographiques** (photos, cartes...) dans le livre français se trouve à la fin de chaque chapitre de cette brochure; ces documents sont aussi projetés en classe.



Ευγένιος Ντελακρούά
Lycée Franco-Hellénique



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Une **révision** est prévue à la fin de chaque chapitre, avec les mots-clés et les dates les plus importantes, proposés par les élèves, ainsi qu'un travail écrit de 10 à 15 lignes.